

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Iran
Question écrite n° 11419

Texte de la question

M Jean-Louis Debre demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, ce que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour faire prendre conscience a la communaute internationale de la situation dramatique qu'il y a actuellement en Iran et des nombreuses executions sommaires qui ont lieu tous les jours et qui sont une atteinte aux droits de l'homme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement francais a pris connaissance avec emotion des informations faisant etat d'executions a caractere politique en Iran. La France s'est exprimee et a agi dans les differentes instances internationales pour que de tels agissements soient condamnes. Le ministre delegue, Mme Avice, a souligne, devant la troisieme commission des droits de l'homme, le caractere prioritaire qu'accorde la France au domaine des droits de l'homme. Cette priorite, le Gouvernement l'a traduite dans les faits en votant toutes les resolutions condamnant l'Iran et en agissant activement pour que la procedure du rapporteur special continue de s'appliquer a l'Iran. Le Premier ministre, M Michel Rocard, en s'exprimant devant la commission des droits de l'homme des Nations unies, a tenu de meme a marquer avec force et solennite l'attachement de la France aux principes fondamentaux des droits de l'homme. Le chef du Gouvernement, se referant a la declaration du president Francois Mitterrand lors du quarantieme anniversaire de la Declaration universelle des droits de l'homme, a salue en particulier le role irremplacable et exemplaire joue par les organisations internationales en faveur des droits de l'homme. Le Gouvernement entend poursuivre son action avec l'appui de la communaute internationale pour que l'Iran se conforme a ses obligations internationales en matiere des droits de l'homme.

Données clés

Auteur: M. Debre Jean-Louis

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11419 Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1503